

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 19

Janvier 2011

Mon beau sapin !

DOSSIER

La télévision passe au numérique



Sommaire

Extraits des délibérations - Commémoration . . .	3
Culture - C.M.E.	4
Vie scolaire	6
Réunions de quartiers.	10
Travaux	12
Visite du Sous-Préfet	13
Personnel	14
Animation	15
Les sapeurs-pompiers	18
Tous au numérique	20
La Maison du Combattant	23
Parole associative	24
Au fil des jours	26
Zoom sur le SPANC.	28
Etat civil.	29
Libre expression	30
Un peu de civisme	31

Directeur de la publication : Frédéric Girodet
Conception et rédaction : Robert Tournon, commission communication
Photographies : mairie, associations
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Chers saint justaires,

A l'aube de 2011, je souhaite une année de succès à ceux qui entreprennent, une année de réussite à ceux qui sont à la recherche d'un emploi et une année familiale heureuse dans les foyers saint justaires.

Cette période de vœux doit être propice à la solidarité qui doit avoir toute sa place dans une commune à « taille humaine » comme la nôtre.

N'hésitons pas à aider celui qui a peut être un peu moins de chance que les autres, c'est notre rôle de voisin, d'ami ou d' élu.

Vous m'avez confié la gestion municipale. Cette tâche multiple, dans ses prérogatives ou ses champs d'application, n'a de sens que si elle apporte une amélioration du cadre de vie et un avenir meilleur pour chacun d'entre nous.

Cette conception de la vie municipale sera cette année une nouvelle fois mise en œuvre par des actions concrètes sur le plan :

- environnemental, par la construction d'une nouvelle station d'épuration à Malmont, respectueuse du milieu naturel,
- économique, avec la création d'une pépinière d'entreprises tertiaires, financée par Loire Semène,
- éducatif, avec le lancement des études pour la construction de l'école primaire au Champ du Breuil,
- sportif, par la transformation du terrain stabilisé en terrain synthétique, en partenariat avec Loire Semène,
- associatif, avec la rénovation de la salle polyvalente.

Notre politique de désendettement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettent de dégager des marges de manœuvre pour réaliser les investissements dont la commune a besoin.

De plus, les réalisations financées par la Communauté de Communes sont autant d'opérations qui ne seront pas supportées par le budget communal et qui apporteront une « plus value » incontestable à notre commune en terme économique et sportif.

Bonne et heureuse année 2011.

Votre Maire,
Frédéric GIRODET

Extraits des délibérations

Réunion du 7 octobre 2010

Le conseil municipal par 25 voix pour et 2 abstentions a approuvé la création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet à compter du 15 octobre 2010. Ce recrutement correspond au remplacement de Marie Noëlle Grangette partie en retraite le 17 décembre 2010 .

Réunion du 13 décembre 2010

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les modifications des tarifs communaux applicables en 2011 et 2012. Pour la plupart ils ont subi une hausse de 2% . Néanmoins, concernant les repas pris au restaurant scolaire, M. Le Maire a proposé de laisser au profit des familles l'économie réalisée par rapport au choix du nouveau prestataire chargé de préparer les repas. Les tickets de cantine n'augmenteront donc pas, tout comme le prix du repas porté à domicile.

Le Conseil Municipal a adopté par 24 voix pour et 2 abstentions la décision modificative N° 2. Comme chaque année ces décisions modificatives consistent à « affiner » au plus près le budget en cours, certaines opérations ayant été sous estimées ou au contraire surestimées lors du vote du budget primitif.

Le virement à la section investissement devrait dépasser le chiffre record de 600 000 euros, le total des remboursements de la dette, capital et intérêts compris s'élève à 990 000 euros.

Commémoration du 11 novembre

C'est sous un beau soleil automnal que cette journée du souvenir a débuté à Malmont. Une gerbe a été déposée en hommage aux combattants de la guerre de 14-18.

A Saint Just Malmont, la commémoration s'est poursuivie par la traditionnelle messe dédiée aux victimes de guerre.

Emmené par la JGR, le défilé a conduit pompiers, anciens combattants, gymnastes de l'étoile gymnique et de la JGF, élus, enfants des écoles et la population jusqu'au monument aux morts du cimetière.

Le Maire, après avoir déposé une gerbe avec un membre des anciens AFN, a donné lecture du manifeste du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Ce message soulignait

«l'ampleur inédite, la violence extrême des combats, la puissance destructrice employée et le nombre de morts, de blessés, d'invalides et de gueules cassées que cette première guerre mondiale provoqua, marquant à jamais notre conscience nationale».

Après un moment de recueillement, le défilé s'est poursuivi jusqu'au Foyer Bon Séjour où les résidents attendent toujours avec le même enthousiasme cette visite.

Le cortège prenait ensuite la direction du monument de la Classe d'Asile, rue du Bas Vernay, où une gerbe était également déposée.

La population saint-justaire était au rendez-vous. Le défilé s'achevait à la salle polyvalente autour du verre de l'amitié.



Exposition d'artistes

Depuis quelques mois, la salle du conseil municipal, accueille des expositions diverses et variées.

Durant tout le mois de septembre, Christophe Chazalon, sculpteur et peintre originaire de Fraisses, a exposé ses oeuvres. Cet artiste spécialisé dans la sculpture, utilise une technique d'origine coréenne, le Raku. Il s'agit d'un mode de cuisson de la poterie très spécifique et délicat à réaliser. La poterie est cuite une première fois dans un tonneau de cendre de bois, puis une seconde fois pour l'émaillage.



Le mois d'octobre fut consacré à Richard Gadiollet, avec l'exposition d'une série de photos ayant pour thème « les arbres ». Ce saint-justaire passionné de photographies, a participé à l'exposition de Saint-Agrève réunissant plusieurs photographes amateurs et professionnels de la région.

Au mois de novembre, Philippe Beau, peintre venu d'Unieux, nous offrait une exposition intitulée « Acryliquement Vôtre ». Cet artiste travaille essentiellement l'acrylique, avec des toiles représentant des thèmes rarement proposés : la sidérurgie, la mine. Ainsi des coulées de fontes magnifiquement réalisées ont vues le jour sous ses mains expertes. Une exposition unique en son genre.



Enfin, au mois de décembre, deux artistes ont accepté d'exposer leurs œuvres.

Il s'agit tout d'abord de Martine Nivert, ancienne enseignante à la retraite de la région lyonnaise, qui nous offre une exposition originale avec ses peintures. Des toiles travaillées essentiellement avec de l'encre, des feutres et de l'acrylique. Son travail cubique et très coloré s'inspire de la nature, de ses voyages, donnant ainsi naissance à de subtils « vitraux sur toile ».

Nous avons également reçu Patricia Brossat, une céramiste originaire de Saint-Marcellin, découverte lors des dernières Chamblouseriers 2010. Cette artiste utilise la technique du Raku et travaille la terre blanche à la plaque. Nous avons pu admirer des boîtes, des diffuseurs de parfum et des coupes aux coloris pastel très réussis.



Nous remercions chaleureusement tous ces artistes, pour leur talentueuse coopération.

Ces expositions sont gratuites et ouvertes à tous. L'entrée est libre aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.



The K-baret show

La commission culture a organisé le samedi 16 octobre une soirée cabaret.

Neuf jeunes gens, sept filles et deux garçons, tous élèves de l'école de chant et de spectacle « Vokaliz' » de Saint-Etienne, dirigée par Kris Loan, nous ont époustoufflé par leurs performances vocales et leur professionnalisme.

Le public, venu nombreux, a assisté durant près de deux heures à un show de qualité, grâce à de subtils jeux de lumières et des costumes hauts en couleurs.

Des reprises modernes, telles que Rihanna, ou plus anciennes, comme le Poinçonneur des Lilas de Serge Gainsbourg, ou la Foule d'Edith Piaf, ont enchanté les spectateurs.

A la fin de la soirée, de nombreuses personnes enthousiasmées ont pu féliciter cette troupe de jeunes d'artistes.



C.M.E.

Le conseil municipal enfants (CME) élu en 2008 est parvenu au terme de son mandat le 24 novembre 2010. Il était composé de 17 enfants de 10 à 12 ans, scolarisés sur la commune.

De nombreux projets proposés et élaborés par les jeunes conseillers ont été instigués : confection de panneaux de signalisation aux abords des écoles, sensibilisation à plus de propreté sur notre commune, goûter inter-générationnel, téléthon, participation au jury du concours des maisons et balcons fleuris...

Malgré de nombreuses tentatives de remobilisation, l'implication et la participation concrète aux projets n'étaient pas aux rendez-vous. Dominique Pourtier adjointe chargée d'animer le CME a donc décidé de se tourner vers un public plus âgé en envoyant aux 14-15 ans de notre commune un courrier dans le but de créer un C.M.J (conseil municipal jeune). A ce jour, sur les soixante adolescents sollicités, seulement deux réponses sont parvenues en mairie. Face à ce constat, la mise en place d'un nouveau CME ou CMJ est suspendue.

Citrouille m'était contée !...

Lors de la semaine du goût, nos enfants des écoles maternelles et primaires ont découvert, au restaurant scolaire, les cucurbitacées comme la citrouille, emblème du carrosse de Cendrillon pour certains, lanternes d'Halloween pour d'autres.

Notre maître cuisinier s'est donc appliqué durant toute la semaine à élaborer différents menus :

- le croquant de concombre à la pomme avec sa vinaigrette à la moutarde à l'ancienne et au miel
- le potimontier de bœuf
- le poti'oranger, une sorte de clafoutis à base de potiron
- le filet de Hoky avec sa sauce à la crème et aux cornichons.

En fin de semaine, les enfants sont repartis avec un dépliant résumant l'histoire des cucurbitacées. La recette d'un dessert à base de potimarron a été distribuée à ces petits cuisiniers en herbe, qui pourront l'élaborer et la déguster en famille.



Hum... le bon chocolat !!!

Au mois de novembre avait lieu, au restaurant scolaire, une animation sur la découverte des saveurs sud-américaines, et le chocolat fut mis à l'honneur.

C'est donc le vendredi 26 novembre que Mr Gazelle, ancien pâtissier de Cellieu à la retraite, est venu transmettre sa passion du chocolat aux 116 enfants de Saint Just. L'école de Malmont ne fut pas en reste, car le vendredi 10 décembre, Mr Ferrapie, boulanger de la commune, a accepté de faire une animation identique.

Les enfants ont pu découvrir la « trempeuse », appareil qui permet de maintenir le chocolat fondu à 34°. A l'aide d'un couteau à spatule, ils ont pu faire des moulages en chocolats. Les deux maîtres pâtissiers leur ont expliqué les techniques de remplissage et de démoulage.

Avant de retourner en classe, les enfants ont pu déguster les délicieuses truffes, orangettes et autres petits poissons en chocolat, fabriqués pendant cette animation.



Spectacle de Noël

Plus de 500 enfants des écoles se sont retrouvés le vendredi 17 décembre à la salle polyvalente, pour la présentation du spectacle de Noël. Les plus petits étaient accompagnés soit de leurs parents, soit d'enfants plus grands de leur école.

Cette année, la commission des affaires scolaires avait demandé à Tom Nardone, chanteur-musicien, accompagné d'un musicien multi-instrumentiste, de venir animer cette journée.

Depuis le mois de septembre, le jeune auditoire avait travaillé en classe les chansons de Tom Nardone, à l'aide de CD offerts par l'artiste, ce qui a permis une meilleure participation de nos jeunes chanteurs.

Les enfants ont manifestement apprécié le spectacle, si l'on en juge par l'ambiance qui a régné dans une salle polyvalente comble.

Le père Noël, après avoir déposé dans chaque école, papillottes et clémentines, a fait son apparition pour la plus grande joie des enfants. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de ce spectacle.



Repas de Noël

Jeudi 16 décembre avait lieu le traditionnel repas de Noël pour les enfants des écoles de Saint Just Malmont. C'est dans une salle décorée pour l'occasion par les enfants fréquentant le centre de loisirs, que nos gourmets en herbe ont pu déguster un délicieux repas, élaboré par le cuisinier du restaurant scolaire. A Malmont, le repas de Noël avait lieu dans la salle du docteur Besquet.

Au menu, une savoureuse tranche de galantine, suivie d'une brochette de dinde accompagnée d'une exquise sauce crème aux éclats de marrons et de son riz safrané. Un mix lait à la framboise était servi avec sa paille, ainsi qu'une part de bûche pâtissière, sans oublier les inévitables papillottes et clémentines.

L'arrivée du père Noël, en fin de repas, fut un instant magique pour nos jeunes bambins. Il se promena de table en table en souhaitant de joyeuses fêtes à tous, tout en prenant bonne note des demandes des enfants retardataires qui n'avaient pas encore écrit leur lettre au père Noël.

Devant le nombre important d'enfants, c'est-à-dire 373, le triple de l'effectif habituel, Christine Bonnefoy avait demandé l'aide des enseignants, des parents d'élèves et des élus, pour soulager le travail des employés communaux.



La semaine du goût à l'école Saint-Joseph-Sacré-Cœur

A l'occasion de la semaine du goût, les élèves du cycle I ont découvert différents saveurs pour éveiller leurs papilles gustatives. Ils ont distingué les aliments salés, sucrés, acides, amers, avant de se lancer dans la réalisation d'une recette et de la déguster ensemble.



Lunch au cycle 3 à l'école Saint-Joseph-Sacre-Cœur



Jeudi 14 octobre, les 83 élèves du cycle 3, entourés de 17 adultes, ont préparé un lunch à l'occasion de la semaine du goût.

Chacun s'était inscrit à divers ateliers : préparer le pain et les brioches, éplucher et couper les carottes et les concombres, nettoyer et découper les choux-fleurs, présenter le jambon, le pâté et les saucisses, couper le fromage, etc...

En dessert, nos petits « Frenchies » se sont régalez de pommes, cookies, cake, marmelade et chocolat.

Un repas apprécié par tous, dans un décor et en costumes très british !

Petit bonheur entre générations

Jeudi 14 décembre, un esprit de partage et de détente régnait à la maison de retraite.

Les résidents ont accueilli les élèves du cycle 3 et de la Grande Section de l'école Saint-Joseph-Sacré-Cœur. Les enfants sont venus présenter des contes africains de Noël et des cartes de vœux. Ils ont montré de véritables talents d'acteurs, chanteurs et même musiciens ! Une réussite pour ce moment de convivialité entre jeunes et personnes âgées.

A la demande de tous, cet échange sera vraisemblablement renouvelé à Noël prochain.

Les résidents, ravis, ont proposé de préparer à leur tour une surprise pour les enfants de l'école dans le courant de l'année scolaire.

Les enfants remercient la directrice et le personnel pour leur accueil et le goûter gentiment offert.



Malmont : l'école écologique

Nous avons installé des poubelles à papier dans toutes les classes pour qu'il soit recyclé.

Nous allons installer des affiches pour que chaque élève pense à bien éteindre les lumières et économiser l'eau.

A l'école le chauffage fonctionne avec du bois.

C'est une énergie renouvelable.

Pour moins jeter on prend soin des objets.

On va faire un compost avec les épluchures de la cantine.

Nous essayons de ne pas gaspiller le papier.

Article écrit par les enfants de CE1 : Julie, Aymeric et Lola



L'école de la forêt

Les enfants de grande section de maternelle participent cette année à un projet labellisé « Ecole de la forêt ».

Organisé en partenariat avec l'Inspection Académique et l'Office National des Forêts, ce type d'action a pour but de faire découvrir notre forêt aux enfants.

Ils participeront tout au long de l'année à des sorties en forêt afin de mieux connaître leur environnement proche. Des intervenants (chasseurs, ONF, etc...) viendront apporter leurs compétences pour une meilleure connaissance de la faune et de la flore locale.

Ainsi, Hugues Giraud, membre de la Fédération Départementale de la Chasse, a pu leur faire découvrir trois animaux présents dans nos forêts : le renard, le chevreuil et la bécasse des bois.

Chaque sortie fait l'objet d'un approfondissement en classe. Ensuite, grâce aux nouveaux outils multimédia, les élèves participeront à la réalisation d'un mini film documentaire. Ce travail permettra aux enfants de développer de nombreuses compétences, tant sur le plan des nouvelles technologies que des sciences ou encore du langage, domaine essentiel en maternelle.

La prochaine sortie est programmée en janvier afin d'observer la forêt en hiver.



Restaurant scolaire

Suite au renouvellement du marché relatif à la fourniture et à la confection de repas à consommer sur place au restaurant scolaire municipal, nous vous informons que la société Avenance est désormais notre nouveau prestataire.

Le nouveau chef cuisinier, Olivier LELEU, originaire de Monistrol sur Loire, a pris ses fonctions le 3 janvier 2011.

Le changement de prestataire n'entraînera pas de changement de tarif pour l'année 2011.

L'ensemble du conseil municipal tient à remercier très chaleureusement Patrice Goutagny, pour le travail effectué, en très bonne collaboration avec la commission des affaires scolaires, durant ces trois années. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son nouveau poste.



Réunions sur les projets de Malmont et du Fau

Le Maire, assisté de quelques adjoints et conseillers, avaient convié les habitants de Malmont puis ceux du Fau à une réunion afin de leur présenter les nombreux investissements qui verront le jour en 2011 dans leur hameau, mais aussi d'associer les habitants à ces projets.

Le Fau

Frédéric Girodet a rappelé que, depuis des années, peu de travaux avaient été entrepris dans ce village, donc en 2011 la priorité lui sera donnée et les réalisations seront d'envergure. Le 1^{er} chantier concernera la numérotation des rues, afin de faciliter entre autres l'intervention des services de secours. En collaboration avec la Poste, c'est le système conventionnel qui sera appliqué, avec l'affectation à chaque rue d'un nom et d'un numéro pair ou impair.

Un autre projet de taille sera mis en œuvre : la mise en réseaux séparatifs des 70 logements du Fau. L'objectif consiste à améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de Roche-Moulin et donc la qualité des rejets dans le milieu naturel. M. le Maire a précisé que le chantier sera réalisé en une seule tranche, pour une plus grande efficacité et une meilleure cohérence dans le déroulement des travaux. Quant au coût, il devrait s'élever entre 250 000 et 300 000 Euros, dont 50% du traitement des eaux usées seront pris en charge par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau. Profitant de l'ouverture des voiries, les lignes électriques et de téléphone seront enfouies, ces réalisations seront financées par le syndicat d'électrification. Quant à l'imposant transformateur situé au centre de la place du Fau, le Maire a annoncé qu'il sera déplacé par ERDF, qui devrait prendre en charge les travaux. L'objectif sera de mettre en valeur le patrimoine existant, comme le « bachat », le lavoir ou la croix. A ce propos, le Maire compte sur le financement de la Communauté de Communes Loire-Semène, qui détient la compétence du petit patrimoine.

Un autre chantier important concernera les voiries, toutes les chaussées seront intégralement refaites à l'issue des travaux.

L'éclairage public, financé à hauteur de 45% des dépenses HT par le syndicat d'électrification, sera remplacé. Le Fau connaîtra d'ici le 1^{er} semestre 2011 une période d'intenses travaux ; afin d'en limiter le coût et d'abaisser la participation financière de la commune, la municipalité a sollicité de nombreux partenaires afin d'obtenir toutes les aides auxquelles la commune peut prétendre.



Malmont



La réunion s'est déroulée en 2 temps, tout d'abord une synthèse sur tous les travaux effectués sur le village de Malmont, puis une phase axée sur les grands projets dont le hameau verra la réalisation courant 2011. L'année 2010 a surtout été marquée par un ensemble de travaux de petite envergure mais permettant d'améliorer le cadre de vie et d'entretenir le patrimoine existant, comme la rénovation de la salle de Malmont, la création de caches-conteneurs, le déplacement de l'abri-bus... Tous ces travaux ont été réalisés par les employés communaux. Le toit de l'église a aussi été refait, par une entreprise de couverture, pour un montant de 34 200 Euros.

Le Maire est revenu sur la fête du Cheval qui eut lieu le dimanche 19 septembre, Frédéric Girodet s'est félicité de l'initiative et du bon déroulement de cette animation, qui a permis de drainer un public nombreux et enthousiaste. La preuve fut faite que ce cadre champêtre que représente Malmont dispose d'infrastructures suffisantes pour organiser de telles festivités.

Le Maire a enfin évoqué la chaufferie bois, installée derrière la salle des fêtes et qui permet de chauffer cette salle, l'école attenante et l'église. Depuis la mise en route, des dysfonctionnements sont apparus, certainement dus à l'absence d'études préalables. En effet, la complexité des circuits hydrauliques et le sous-dimensionnement des circulateurs ont conduit à des pannes répétées. Afin d'y remédier, la municipalité a engagé une étude qui a préconisé un nombre conséquent de modifications.

En ce qui concerne les grands projets, trois sont à l'ordre du jour. Il y aura tout d'abord la numérotation des rues, qui s'avère primordiale pour faciliter entre autres l'accès des services d'urgence. En collaboration avec la poste, ce projet fera l'objet d'un traitement individuel, la méthodologie utilisée fera preuve de logique et de simplicité.

L'autre projet de grande ampleur sera la réhabilitation des réseaux d'assainissement, et la construction d'une nouvelle station d'épuration, dès le printemps prochain. Celle existante étant devenue complètement obsolète, le système retenu est celui de filtre planté de roseaux, un procédé qui a fait ses preuves en terme d'efficacité et de fiabilité dans d'autres communes et qui ne requiert que peu d'entretien. Quant à la capacité de la future station, l'évolution démographique de Malmont sera prise en compte tout en respectant l'équilibre entre le développement et le respect du caractère rural du village. Le coût de l'ouvrage est estimé aux alentours de 450 000 Euros, mais auxquels il conviendra de déduire l'aide du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Enfin, un programme de voirie ambitieux sera mis en œuvre, les voies les plus dégradées seront refaites, en particulier celles de la rue Chanoine Paulin ainsi que la place de l'église, où seront délimités des emplacements de parking.

A l'issue de chaque réunion, un échange entre les habitants et le Maire a eu lieu sur des sujets de la vie quotidienne, les conversations se sont poursuivies autour du verre de l'amitié et les participants sont repartis satisfaits, semble-t-il, d'avoir pu s'exprimer et d'avoir été entendus par les élus.

Depuis le mois de novembre, les agents des services techniques ont été très sollicités pour les opérations de déneigement. Ils ont pu tout de même mener à bien un certain nombre d'actions.



L'aménagement de la plateforme qui accueille le club house de tennis a débuté. Un enrochement a été mis en place afin de stabiliser le talus surplombant la future construction. De plus, les agents des services techniques ont commencé le terrassement en créant les réservations nécessaires pour la connexion des réseaux (électricité, gaz, eaux usées, eau potable). Les fondations du bâtiment ont été coulées, les travaux de construction devraient redémarrer lorsque la météo sera plus clémente.



La 1^{ère} tranche du réaménagement du carrefour de la rue du Cintre et de la rue Nationale a débuté. Après que les réseaux d'éclairage public, d'électricité et d'eau potable aient été déplacés, les engins de l'entreprise de travaux publics Guérin pouvaient entrer en action et commencer la démolition de l'édifice. Les pierres de qualité ont été soigneusement triées afin d'être réutilisées par l'entreprise Royer pour la construction du mur de soutènement.



Le toit de la cure a été entièrement refait par l'entreprise Mounier, qui a effectué des opérations d'envergure sur la charpente fortement dégradée par des gouttières. Ensuite, la phase de couverture a pu avoir lieu, sécurisant le bâtiment qui accueille les prêtres et pérennisant ainsi le patrimoine de la commune.



Le mercredi 8 Décembre 2010, Renaud Nury, sous-préfet de l'arrondissement d'Yssingeaux, a passé la journée dans notre commune.

La première visite inscrite à l'ordre du jour était la cartonnerie Viallon. Monsieur le Sous-Préfet a pu apprécier la productivité et la technologie, concentrées dans cette entreprise, spécialisée dans la production d'emballages. Le PDG, Christian Viallon, a fait découvrir au représentant de l'Etat les investissements réalisés dans le but d'éliminer en totalité les rejets de colle dans les réseaux d'assainissement. De plus, il lui a fait part de son projet de construction de station d'épuration, action félicitée par monsieur le Sous-Préfet, et qui s'inscrit dans une démarche volontariste de développement durable.

Après le déjeuner, monsieur le Sous-Préfet, monsieur le Maire et Maguy Foultier première adjointe, se sont rendus aux établissements Cheynet. Grégoire Giraud, PDG du groupe, leur a fait visiter l'entreprise et leur a énuméré les multiples opérations nécessaires à la fabrication du ruban élastique.

Monsieur Giraud a fait part de son analyse sur la perspective d'un marché très concurrentiel, il s'est montré résolument optimiste en énonçant les atouts de l'entreprise saint justaire, et les effets de synergie à l'intérieur du groupe. Il a néanmoins

évoqué un certain nombre de paramètres, dont le cas Fontanille au Puy en Velay, qui ne facilitent pas la tâche de l'entreprise saint justaire.

Enfin, monsieur le Sous-Préfet était convié en Mairie pour faire un tour d'horizon des projets de la commune. Le projet de réhabilitation de la salle polyvalente lui a été présenté et il s'est montré très attentif à la rénovation de cette salle, très utilisée par les saint-justaires. Ce projet pourrait donc être subventionné par une dotation d'Etat.

Le Maire, Frédéric Girodet lui a également exposé les projets de réhabilitation des réseaux d'assainissement du Fau et de Malmont et la construction d'une nouvelle station d'épuration à Malmont.

A l'issue de cette réunion, le Sous-Préfet et le Maire ont fait le point sur la situation financière de la commune. Le représentant de l'Etat s'est dit satisfait des actions qui ont été menées par la municipalité afin de désendetter la commune et de réduire les coûts de fonctionnement.

Enfin, Frédéric Girodet a remercié monsieur le Sous-Préfet pour sa capacité d'écoute et pour l'attention qu'il porte à la cité rubanière. Le dynamisme industriel et la richesse du tissu associatif de notre commune ont visiblement ravi le sous-préfet au terme de cette journée.

Isabelle Michel, nouvel agent administratif

Isabelle Michel, originaire de Sainte-Sigolène, a rejoint l'équipe administrative le 15 octobre dernier.

Les élus ont souhaité orienter, vers les ressources humaines, le remplacement du poste de Marie Noëlle Grangette. Ses tâches sont importantes puisqu'elle devra gérer les paies, les carrières, les formations et répondre aux questions des agents. Isabelle Michel est dotée d'une forte expérience en la matière, puisqu'elle a exercé durant 11 ans à la mairie de Sainte Sigolène, puis 4 ans dans une commune des Bouches du Rhône et 5 ans à l'Office Public de l'Habitat (O.P.H.) de Firminy. Durant plus de deux mois, Marie Noëlle Grangette lui a transmis son savoir et ses connaissances, et c'est avec une certaine sérénité, que notre mission de service public se poursuit.



Marie-Noëlle Grangette fait valoir ses droits à la retraite

Une figure du personnel communal a fait valoir ses droits à une retraite méritée le 17 Décembre 2010. Il s'agit de Marie-Noëlle Grangette qui travaillait au service administratif de la mairie de Saint Just Malmont depuis 40 ans.

La conscience professionnelle de Marie-Noëlle a été présente jusqu'à sa dernière journée de travail puisqu'elle a passé le relais pendant deux mois à sa remplaçante Isabelle Michel de manière exemplaire. Cet agent administratif a débuté sa carrière sous le mandat de Monsieur Marc Pays en 1969 et nul doute que depuis cette époque où ils étaient seulement deux agents administratifs avec Marcel Bruyère, les tâches, les responsabilités et la réglementation ont évolué de manière considérable. Marie-Noëlle a su s'adapter aux bouleversements technologiques, à l'accueil de nouvelle population et à l'évolution des mentalités avec beaucoup d'aisance.

Le 17 Décembre lors de son départ, Marie-Noëlle, en toute simplicité et en toute discrétion, a tenu à remercier les élus et les agents actifs ou retraités en leur offrant un apéritif et un sympathique buffet. Monsieur le Maire a avoué que son grand regret était de ne pas avoir pu travailler plus longtemps avec elle puis il rendit hommage à une femme de caractère sur laquelle les élus pouvaient s'appuyer, car son mode de fonctionnement était dicté par la sincérité, la compétence et la conscience professionnelle.

Nous souhaitons à Marie-Noëlle Grangette et à son mari André une douce retraite animée par les marches, les voyages et les joies que leur procure leur famille et le bénévolat au sein d'Interfoot.

Remise des diplômes de secourisme

Vendredi 15 octobre, Christine Boute, en présence de Monsieur le Maire, de ses adjoints et de Michel Depeyre, chef de centre, a remis les diplômes du Brevet de Secourisme, appelé PSC1.

Une trentaine de volontaires, de l'ADMR, du personnel communal et du centre de loisirs, ont suivi cette formation avec beaucoup d'application et de sérieux.

Lors de la remise des diplômes, la formatrice a tenu à décerner une mention spéciale à une employée de l'ADMR, Angèle Cabanas, une « super Mamie » dynamique et joviale, qui a contribué à la bonne ambiance de l'équipe. Elle a également remercié ses aides-moniteurs, Florian Moine, Sony Calcagni, Lilian Boute, Sébastien Cheucle et François Mathaud, pour leur investissement et leur active collaboration.



Téléthon 2010

Pour cette 24^{ème} édition, le message de l'AFM était le suivant « ON A TOUS RAISON D'Y CROIRE ». Malgré le temps exécrable et l'essoufflement de la dynamique au niveau national, il est certain que ce téléthon 2010 n'a pas eu l'effervescence des éditions précédentes. Pourtant, les saint-justaires se sont mobilisés derrière des associations motivées. Bien que les dons furent aussi nombreux que les années précédentes, mais d'un montant moindre, notre participation est plus que respectable. En effet, nous avons versé à l'AFM la somme de 6 113 euros, dans laquelle figure la participation de la municipalité pour 1 800 euros. Pour mémoire, Saint Just Malmont avait versé l'an dernier la somme de 8 000 euros.

Le déroulement de cette manifestation a commencé le vendredi après-midi, par un lâcher de ballons avec les enfants des écoles, devant la maison de retraite, en présence des résidents ravis de cette initiative. Le même lâcher de ballons a eu lieu à Malmont, à 16h15 lors de la sortie des écoliers.

En soirée, la chorale « Chœur Ouvert » a donné un concert de qualité. Malheureusement, peu d'adeptes s'étaient déplacés, probablement dû aux mauvaises conditions climatiques.

Durant la journée du samedi, de nombreuses animations ont été proposées : vente de bougies et de vin chaud par la Boule Amicale, randos 4 X 4 qui ont mobilisé 28 équipes guidées par Tout Terrain 43, vente de porte-clés par les clubs de gym, démonstrations de judo, de musique par Just en Zik et la JGR, parties de cartes, vente de confitures par Familles Rurales, parcours de gym et cirque par l'Etoile Gymnique. Les marches de jour et de nuit ont mobilisé 168 personnes (90 marcheurs de jour et 78 de nuit).

En fin de soirée, un grand nombre de saint-justaires et nos voisins des communes environnantes, dans lesquelles le Téléthon n'était pas organisé, se sont déplacés pour venir déguster l'excellente soupe aux choux préparée, comme à l'accoutumée, par les anciens d'AFN pour clôturer ainsi ce Téléthon 2010. Pas moins de 385 soupes ont été servies.

Un grand remerciement à toutes et à tous pour votre engagement dans cette cause nationale.



Marché de Noël

L'édition 2010 du marché de Noël a débuté le samedi 11 décembre par l'illumination du sapin géant, installé la veille, par les services municipaux, sur la place de la mairie. Cette opération a pu voir le jour grâce à l'excellente collaboration entre le comité des fêtes et la municipalité. En effet, le comité des fêtes a procédé à l'achat des décorations lumineuses, qu'il a mis à la disposition de la commune. Les agents des services techniques ont installé le sapin géant. Ils l'ont élagué, puis décoré à l'aide d'une nacelle.

Le président du comité des fêtes a tenu à préciser que les ampoules utilisées sont des leds à faible consommation d'énergie. Un grand merci à Eric Bonche et à toute son équipe pour ce magnifique cadeau. De nombreux saint-justaires et leurs enfants s'étaient déplacés pour voir ce magnifique spectacle. Le Père Noël, avec son panier rempli de papillotes, était également au rendez-vous, pour le plaisir des plus petits, intimidés, émerveillés de le voir, de le toucher et même de lui parler !



Le dimanche 12 décembre, nous avons accueilli 50 exposants dont une dizaine d'écrivains ou auteurs régionaux. Ils ont pris place dans les différentes salles municipales, dont le restaurant scolaire. L'utilisation de trois salles a permis aux exposants d'être plus à l'aise pour présenter leurs produits qui, cette année encore, étaient très variés, allant de la déco à la peinture, en passant par la sculpture, les bijoux, le bien-être, l'aide humanitaire, la gastronomie, la confiserie, le chocolat, etc... Il y en avait pour tous les goûts. Les adolescents de l'EJC (Espace Jeunes Communautaires) quand à eux, proposaient des crêpes afin de financer une sortie de ski cet hiver.

En fin de matinée, nous avons eu le plaisir de voir Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal, accompagnés du député Jean-Pierre Marcon et de Jo Champavert, Maire de Saint Victor Malescours, rendre visite à tous les exposants. Tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié avec les exposants et les nombreux visiteurs.

La présence d'un photographe a permis à une cinquantaine d'enfants de poser en compagnie du Père Noël. Les photos ont été envoyées par mail aux parents.

Un grand merci au Père Noël et son photographe qui ont travaillé bénévolement durant toute cette journée. SONO LIGHT ANIMATION a présenté les stands et proposé aux enfants de confectionner des structures gonflables (transformation de ballons en petits animaux) et remis à chacun des bracelets fluos. Les frais ont été pris en charge par la municipalité.

De nombreux visiteurs ont ainsi pu flâner entre les différents stands et effectuer leurs achats de Noël, malgré une pluie verglaçante qui est venue jouer les trouble-fêtes durant une bonne partie de la journée.



Nouvelle sonorisation à la salle polyvalente

La commission animation vient de faire l'acquisition d'une nouvelle sonorisation, composée d'une table de mixage et de quatre enceintes, pour un montant d'environ 5000 €.

Mr Loïc Santerre, ingénieur du son chez Vidéoscope à Saint Etienne a formé, durant près de 3 heures, deux agents des services techniques, Daniel Palhec et Richard Jovanovic, un agent administratif, Franck Jourdat, et deux membres de la commission animation, Joan Milleville et Bruno Sabatier.

Cette formation a permis à l'ensemble des participants d'apprendre à utiliser la table de mixage, ainsi que les différentes connexions, pour un rendu optimal.

Ce matériel permettra d'améliorer sensiblement les prestations des artistes qui se produisent sur scène et accompagnera au mieux les associations dans l'organisation de leurs manifestations.



Vœux du Maire à la population

Samedi 8 janvier le Maire et le conseil municipal avaient convié la population saint justaire à la présentation des vœux.

Toutes les forces vives de la commune étaient représentées : commerçants, industriels, artisans, agriculteurs, présidents d'associations, autorités civiles et religieuses ... Des personnalités avaient tenu à participer à cette cérémonie des vœux : le député Jean Pierre Marcon, le vice président du conseil général Michel Driot, le président de la communauté de commune Loire-Semène Guy Vocanson ainsi que les maires des communes voisines.

Dans son discours, Frédéric Girodet, après avoir souhaité une bonne année à l'assistance, a retracé les moments forts de l'année 2010, tels que la potée géante organisée par le comité des fêtes associé aux anciens d'A.F.N, le cross départemental des Sapeurs-pompiers, la participation de la JGR aux championnats de France à Auxerre ... Il a remercié « du fond du cœur » les associations qui participent pleinement à la vie de la commune.

Le Maire est ensuite revenu sur les travaux effectués en 2010, soient par les entreprises, soient par les employés communaux, félicités d'avoir atteint les objectifs fixés en matière de travail en régie. La seconde partie de l'intervention du Maire était consacrée aux projets qui verront le jour en 2011 : programme important d'assainissement à Malmont et au Fau, construction du terrain de foot synthétique, rénovation de la salle polyvalente, programme de voirie conséquent et lancement des études pour l'achèvement du groupe scolaire au champs du Breuil dont la phase opérationnelle est prévue en 2012/2013. Le Maire Frédéric Girodet a tenu à remercier son équipe pour sa solidarité, sa capacité de travail et ses compétences mises au service de la population.

Le verre de l'amitié qui clôturait cette soirée donnait lieu à des échanges, des retrouvailles et des moments agréables partagés par des habitants visiblement heureux d'être rassemblés et de vivre ensemble.



Michel Depeyre élevé au grade de lieutenant

Le vendredi 8 octobre, avait lieu à la salle des expositions, une réception en l'honneur de Michel Depeyre. En présence de Laurent Wauquiez, secrétaire d'état à l'emploi, de Gérard Roche, président du Conseil Général de Haute-Loire et du conseil d'administration du SDIS, de Michel Driot, conseiller général, du colonel Weigel, des chefs de centres de secours des communes voisines et de Frédéric Girodet, Maire de la commune, Michel Depeyre était élevé au grade de lieutenant.

A l'âge de 20 ans, il a intégré le centre de secours de Saint Just Malmont. Au fil des années, il a gravi tous les échelons pour accéder aujourd'hui au grade de lieutenant.

Dans son discours, Frédéric Girodet a voulu mettre à l'honneur cet homme discret, efficace et apprécié de tous. L'ambition de Michel : la construction d'une nouvelle caserne, l'actuelle étant trop exigüe, mal située et peu adaptée au personnel féminin.

A ce propos, Gérard Roche annonçait officiellement qu'un nouveau centre de secours verrait bientôt le jour sur la commune et confirmait que le SDIS avait d'ores et déjà programmé la réalisation de la caserne dans son plan d'investissement.

A la fin de la cérémonie, un apéritif était offert par l'amicale des sapeurs-pompiers et la municipalité, au cours duquel régnait un véritable esprit de camaraderie et de fierté autour du nouveau lieutenant.



Sainte-Barbe

Les cérémonies liées à la commémoration de Sainte-Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers, avaient une connotation particulière cette année, puisqu'elles annonçaient le départ de l'adjudant Eric Bertacco qui faisait valoir ses droits à la retraite après 30 ans de service.

Cette journée importante pour les pompiers commençait par un office religieux, durant lequel le père Salette ne manqua pas de rendre hommage aux soldats du feu. Puis le cortège, accompagné par les musiciens de la JGR, se dirigeait vers le cimetière, où une gerbe fut déposée devant le monument aux morts afin de commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

Les anciens d'AFN honoraient les pompiers, en leur offrant un apéritif à la caserne.

Puis l'assistance nombreuse se retrouvait dans la salle du conseil, où débutaient les allocutions du chef de centre Michel Depeyre, du Maire Frédéric Girodet, du conseiller général Michel Driot et enfin du ministre délégué Laurent Wauquiez, qui avait modifié son emploi du temps afin de rendre hommage à Eric Bertacco.

Tous les intervenants revenaient sur les qualités de cet homme discret mais efficace, qui a beaucoup apporté au centre de secours, tant sur le plan de la rigueur que sur le plan des relations entre les hommes. L'adjudant Bertacco, visiblement ému devant sa famille, les autorités et ses collègues, revenait sur les trente ans passés au centre de secours et n'a pas manqué de mettre à l'honneur les conjoints qui acceptent malgré eux de sacrifier des instants de leur vie, pour que les pompiers puissent assouvir leur passion.

Lors de la cérémonie, le Maire, Frédéric Girodet, remettait la médaille de la ville à Eric Bertacco, afin de lui témoigner toute la reconnaissance de la population, tandis que Laurent Wauquiez lui remettait la médaille de l'assemblée nationale, en déclarant que c'était plus l'ami que le ministre qui était présent ce jour là à ses cotés.

La journée se poursuivait à la salle des expositions où l'amicale des pompiers offrait un repas et une animation de qualité aux convives. Moments fraternels, bonne humeur, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette Sainte-Barbe soit inoubliable.



Amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale a pour mission de resserrer les liens d'amitié entre les sapeurs-pompiers, en organisant tout au long de l'année diverses manifestations sportives et conviviales.

Elle n'intervient pas dans le secteur opérationnel qui est pris en charge par le chef de centre, le lieutenant Michel Depeyre et son conseil d'administration.

Cette année a été riche en événements sportifs.

En dépit des conditions climatiques, le Cross Départemental a été organisé au mois de février, et les pompiers saint-justaires y ont figuré honorablement !

L'équipe des Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.) a remporté le concours départemental de manœuvre, et de ce fait, fut qualifié pour le concours national. Nos JSP ont porté haut les couleurs de Saint Just malgré le niveau très élevé.

Le 11 septembre, le tournoi inter-associations de football a connu un vif succès ; nous remercions l'ensemble des participants pour leur esprit de fairplay et de convivialité. Ce tournoi a été remporté par les classards.

En Octobre, notre Chef de Centre a été nommé officier, au grade de lieutenant, en présence de nombreuses personnalités : Frédéric Girodet, Maire de Saint Just Malmont, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat, Gérard Roche, président du SDIS, Michel Driot, vice président, le Colonel Weigel, directeur du SDIS, et le conseil municipal. Nous rappelons que cette distinction fait suite à 3 semaines de stage, dont deux à l'école nationale des sapeurs pompiers d'Aix en Provence.

L'Assemblée Générale s'est déroulée fin Novembre. Deux nouveaux membres du bureau ont été élus : Florian Moine et Sébastien Cheucle. Le nouveau bureau se compose désormais de : Michel Depeyre, président d'honneur, Jean Fournel, Thomas Ferreol, Nicolas Fournel, Joris Grail, Guillaume Martin, Patrice Royer et Bernard Samuel.

Cette année, nous nous réjouissons de la naissance de Gabriel, premier enfant au foyer de notre infirmière Marion et du Caporal Chef, Nicolas Fournel.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement toute la population de Saint Just Malmont pour l'accueil réservé aux différentes équipes lors de la présentation du calendrier.



Tous au numérique...

L'Auvergne passe le 10 mai 2011 à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !

Qu'est-ce que le passage à télé « tout numérique » ?

C'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Le passage à la télé tout numérique permet aux téléspectateurs de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites avec une meilleure qualité d'image et de son.



Qui est concerné ?

Les foyers qui reçoivent au maximum les six chaînes nationales, par une antenne râteau ou intérieure, sont les premiers concernés. Pour continuer à recevoir la télévision et bénéficier des avantages de la télé tout numérique, ils doivent impérativement équiper tous leurs postes de TV reliés à l'antenne râteau d'un mode de réception numérique. S'ils résident dans une zone couverte par la TNT, il leur suffit de brancher un adaptateur TNT sur chaque poste à équiper. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, acquérir une TV TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique comme le satellite.

Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau ou une parabole ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.



Comment savoir si on peut recevoir la TNT ?

Des émetteurs diffusent déjà la TNT en Auvergne. Les foyers recevant la télévision par l'un de ces émetteurs peuvent donc déjà s'équiper pour la recevoir. Pour le savoir, il suffit de se connecter sur le site www.tousaunumerique.fr et de vérifier, en tapant son adresse, si l'on reçoit déjà ou non la TNT et si on la recevra ultérieurement. Cette information est également disponible en appelant le 0 970 818 818.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 10 mai 2011 prochain. Dans la nuit du 9 au 10 mai tous les émetteurs analogiques et numériques seront éteints. Seuls les émetteurs numériques seront remis en service à partir du 10 mai matin. Attention : lors de ce passage les fréquences de certaines chaînes vont changer. C'est pourquoi tous les téléspectateurs recevant la TNT devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps, pour retrouver toutes leurs chaînes.

Existe-t-il des aides ?

Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement ou de travaux sur l'antenne râteau. D'un montant de 25€ ou de 120 € maximum, elle est accordée, sous certaines conditions de ressources, aux foyers résidant dans une zone couverte par la TNT.

Les foyers qui résident dans une zone non couverte par la TNT, et devant installer un mode de réception alternatif à l'antenne râteau (tel qu'une parabole), peuvent bénéficier de l'aide à la réception, de 250€ maximum, **versée sans condition de ressources**. Cette aide ne peut être attribuée que lorsque les cartes définitives de couverture sont publiées par le CSA, soit courant février. Ces cartes seront consultables sur le site www.tousaunumerique.fr.

Il est conseillé de conserver ses factures et tickets de caisse car ils devront être joints aux dossiers de demande d'aide. Ces dossiers sont à retourner six mois maximum après le passage au tout numérique.

Une assistance technique sera mise en place, deux mois avant le passage, pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80%). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Pour connaître précisément les conditions et modalités d'attribution de ces aides, contactez le 0970 818 818*.

Où se renseigner ?

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au label « Professionnel agréé tous au numérique ». La liste est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818.

Vous pouvez aussi vous rendre sur www.tousaunumerique.fr ou contacter le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).



Les aides financières

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu une aide financière pour les foyers les plus démunis qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les 6 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/ Arte, Canal+ en clair et M6) et éventuellement une chaîne locale.

Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier :

- de l'aide à l'équipement, d'un montant de 25 euros maximum pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
- de l'aide à l'antenne, de 120 euros maximum, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Ces deux aides sont attribuées sous conditions de ressources aux foyers exonérés de la redevance audiovisuelle.

Si vous résidez dans une zone non couverte par la TNT, vous pouvez bénéficier de l'aide à la réception d'un montant max. de 250 € pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau, comme par exemple la parabole. Cette aide à la réception est attribuée sans condition de ressources.

Les modalités pour bénéficier de l'aide

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appel ou bien en téléchargement sur le site internet : www.tousaunumerique.fr

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur justificatif.

Attention ! La période d'éligibilité aux aides court au maximum jusqu'à 6 mois après la date de passage au tout numérique (le 10 mai 2011 dans notre région).

Tous au numérique...

Pour recevoir la TNT via l'antenne râteau, quel équipement choisir ?

Il n'est pas obligatoire de changer de téléviseur.

Depuis mars 2008, les téléviseurs commercialisés sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Si ma télé est plus ancienne, je branche un adaptateur sur la prise PériTel de chacun de mes postes. Attention, les téléviseurs ne possédant pas de prise PériTel (âgés de plus de 30 ans) ne sont compatibles avec la TNT et doivent être remplacés.

Un équipement haute définition n'est pas indispensable.

Les chaînes gratuites de la TNT sont diffusées en définition numérique standard. Toutefois, l'offre gratuite comprend quelques chaînes HD (TF1, France 2, M6, Arte) que je ne pourrai pas voir en HD si mon équipement est SD (définition standard).

Pour recevoir les chaînes en HD, mon installation doit être entièrement HD (écran HD + adaptateur TNT HD + câble HDMI si besoin). Les téléviseurs HD commercialisés depuis le 1^{er} décembre 2008 ont tous un adaptateur HD intégré. Les téléviseurs de plus de 66 cm vendus depuis le 1^{er} décembre 2009 sont adaptés à la haute définition.

Pour enregistrer une chaîne et en regarder une autre en même temps, j'ai besoin d'un adaptateur double tuner ou, si je le souhaite, d'un enregistreur avec disque dur intégré.

Combien ça coûte ?

Le coût varie selon l'équipement à faire : de l'achat d'un adaptateur simple à l'installation d'une parabole.

Voici, à titre indicatif, les prix des différents types d'équipement.

Adaptateur TNT simple tuner.	de 20 à 50 € *
Adaptateur TNT simple tuner HD	à partir de 80 € *
Adaptateur TNT double tuner HD	de 50 à 100 € *
Réorientation + vérification de l'antenne râteau	de 80 à 120 € *
Remplacement de l'antenne râteau	de 180 à 220 € *
Remplacement du coupleur d'antennes	100 € *
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT	de 100 à 150 € *
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT + parabole + installation	à partir de 280 € *

* Prix TTC donnés à titre indicatif.

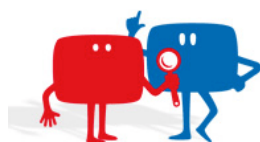
Pour vous équiper ou si vous avez besoin d'un diagnostic précis de votre installation, choisissez un professionnel agréé, identifiable grâce à un autocollant « Ici professionnel agréé tous au numérique » affiché dans la vitrine.

Ces professionnels ont signé la charte de confiance « Tous au numérique » et se sont engagés à vous guider dans vos choix en fonction de vos besoins, à vous donner toutes les explications nécessaires et à vous proposer des produits et des services de qualité à des prix compétitifs.



Pour connaître les adresses des professionnels agréés de votre région consultez la rubrique Où et Quand de ce site ou appelez notre centre d'appels «tous au numérique » au 0970 818 818.

Méfiez-vous du démarchage à domicile. En cas de doute, contactez-nous au 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).



Inauguration de la Maison du Combattant

C'est sous un soleil radieux que la Maison du Combattant a été inaugurée le samedi 2 octobre. Les Anciens d'Afrique du Nord (AFN), les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG), les Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (CATM) et leurs veuves, avaient convié à cette inauguration, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'Emploi, Monsieur Gimbert, président départemental des ACPG-CATM, les présidents d'associations, Frédéric Girodet et les membres de son conseil municipal.

Depuis de nombreuses années, cette association, très présente dans la vie de la commune, avait émis le souhait d'avoir son propre local.

C'est désormais chose faite, avec la mise à disposition du 1^{er} étage de l'ancienne école maternelle publique. Dans son discours emprunt d'émotion, Dominique Moretton retraçait l'histoire de l'association et rendait hommage à ses prédécesseurs. Ce local va leur permettre de rassembler leurs souvenirs et leurs photos. Il sera également un lieu de rencontres et d'échanges pour les membres de l'association.

Frédéric Girodet soulignait que leur engagement pour la France les avait privé des plus belles années de leur jeunesse. Leur joie de vivre et leur bonne humeur sont aux antipodes des années de souffrances qu'ils ont connues. Ils ont ainsi développé un esprit de camaraderie et s'investissent dans les différentes manifestations de la commune (téléthon, potée géante ..).

Le secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez, les invitait à transmettre ces valeurs et cet esprit aux jeunes générations. Il précisait : « il ne faut jamais oublier d'où l'on vient et ce que l'on doit à ceux qui nous ont précédé ».

Le ruban tenu symboliquement par les deux anciens combattants Armand Proriol et Joseph Sabot fut coupé par le Monsieur le Ministre. Ensuite, le public fut invité à visiter ces locaux remis à neuf par les membres de l'association.

L'après-midi s'est poursuivi avec le verre de l'amitié. Une soupe aux choux préparée de main de maître par des spécialistes a clôturé cette belle journée dans une ambiance festive. Les bonnes blagues et les chansons ont résonné tard dans la soirée.



Repas des anciens d'A.F.N.

Samedi 13 novembre à midi avait lieu, à la salle polyvalente, le traditionnel repas du 11 novembre. Une soixantaine de participants avaient répondu à l'invitation du bureau pour déguster le très apprécié rôti de veau aux girolles, préparé par le restaurant « La Sapinière ».

Trois anciens étaient également invités, Joseph Sabot qui participait pour la première fois à ce repas, Armand Proriot et Jean Beneyton. On

notait également la présence des curés Digonnet et Ferrapy, ainsi que du nouveau porte drapeau, Claude Charrat.

Une surprise était réservée à Paul Mondon, responsable de l'intendance lors des manifestations.

En effet, faute de pouvoir lui offrir une étoile, le président Dominique Moreton lui remettait la planche du meilleur cuisinier, et l'invitait à continuer, pour le régal de tous.

Le repas familial se poursuivait en chansons, blagues et autres pas de danse.

Arts Martiaux du Velay

Lors du tournoi international du Luxembourg, les judokas saint-justaires ont défendu brillamment les couleurs de leur club.

Plus de 500 combattants, représentant 11 pays, étaient engagés. Sur les 5 judokas saint-justaires qui y participèrent, 4 réussirent l'exploit de monter sur le podium, de telles performances ne peuvent qu'encourager les dirigeants du club.

Dans la catégorie séniors, Aurélien Palhec, professeur de judo à St Just-Malmont, est monté sur la plus haute marche en moins de 66 kgs, et Brice Texereau, également professeur, termina 3^{ème} en moins de 73 kgs. Ces 2 brillants résultats reflètent le niveau élevé de l'enseignement proposé par le club, comme l'a d'ailleurs démontré Alexandre Mariac, en devenant champion de France en 2009 et terminant 7^{ème} aux championnats du Monde à

Bucarest la même année.

Quant aux plus jeunes, les minimes, ils n'ont pas démerité, ils se sont montrés dignes de leurs aînés et de leurs professeurs. Quentin Roux se hisse à la 1^{ère} place en moins de 73 kgs, Adrien Palhec obtient la 2^{nde} place en moins de 46 kgs, et Quentin Raimondi, en moins de 42 kgs, échappe de peu au podium en terminant 4^{ème}.

Ces 5 judokas ont été coachés par Patrice Palhec, éminent professeur, fondateur du club Les Arts martiaux du Velay et cadre technique départemental de la Fédération Française de Judo. Celui-ci s'est montré fier de sa délégation. Quant à Vincent Raimondi, président du club et lui-même judoka, il était aussi présent au Luxembourg pour soutenir ses champions, mais également pour encourager son fils Quentin.

Don du sang

L'association comporte six sections, dont celle de Saint Just Malmont.

Durant l'année 2010, cette section a organisé trois journées de collecte de sang à la salle polyvalente.

L'Établissement Français du Sang Auvergne-Loire de Saint Etienne, responsable des collectes, a accueilli 391 donneurs de « sang total » (contre 462 en 2009), et 46 donneurs de plasmaphérèse.

14 nouveaux donneurs ont accompli ce geste, alors qu'en 2009, ils étaient 20.

Malheureusement le nombre de malades ayant besoin d'une transfusion sanguine ne diminue pas. Par conséquent, nous devons trouver des idées nouvelles et attrayantes pour que les jeunes aient envie de donner leur sang. Nous devons aussi rester mobilisés et motivés pour que le don de sang devienne un geste citoyen pour chacun d'entre nous.

Cette année, trois journées de don de sang seront organisées à la salle polyvalente : le lundi 31 janvier, le vendredi 3 juin et le vendredi 7 octobre, de 9 heures 30 à 12 heures et de 16 heures à 19 heures.

Le loto de l'amicale se déroulera le dimanche 20 mars à Saint Just Malmont, salle polyvalente

Quant à l'assemblée générale, elle aura lieu le vendredi 8 avril à La Seauve sur Semène.

Merci de votre générosité, à bientôt.

Donner son sang, c'est être volontaire et bénévole pour donner un peu de soi-même.



La S.P.A.A. organisera son 17^{ème} rallye surprise le dimanche 17 avril 2011.

Les voitures anciennes partiront à 9h en direction de la vallée de la Loire. Sur le parcours, des jeux et questions diverses seront proposés. Après le repas de midi pris à Saint-Vincent, les autos poursuivront leur ballade pour arriver à Saint Just Malmont à 18 h.

A la demande des élus de Saint Just Malmont, les équipages, habillés en costumes d'époque, présenteront leurs voitures : année, marque caractéristique, etc..., afin que le public puisse profiter pleinement de la qualité et de la beauté de ces vieilles dames de la route. Pour finir cette agréable journée, auront lieu la remise des souvenirs, l'apéritif offert par la municipalité et la traditionnelle soupe aux choux.



Association Saint-Justaire des Agents Communaux

Soirée de Noël

Le 11 décembre 2010, les agents municipaux, les retraités ainsi que leurs familles se retrouvaient pour la traditionnelle soirée de Noël.

Celle-ci débutait par une réception, en présence de M. Le Maire et ses adjoints. Les adhérents se sont alors vus remettre un chèque-cadeau, et les plus jeunes enfants un sachet de friandises chocolatées. Franck Jourdat, le président, accueillait chaleureusement les



nouveaux membres intégrés dans l'année, ainsi que leurs familles.

La fête s'est ensuite poursuivie à l'Auberge de la Sapinière où un repas de fête attendait les convives. Chanteurs et danseurs émérites ont animé cette soirée jusque tard dans la nuit, dans une ambiance très conviviale.

Assemblée Générale

Le 7 janvier 2011, se tenait l'assemblée générale de l'association. Après le rapport moral présenté par le président, la trésorière, Odile De Moura, a exposé les comptes et le budget prévisionnel. De plus, un renouvellement partiel du Conseil d'Administration a été opéré avec le départ de Jean Vercasson, présent depuis la création de l'association en 2003, nous pouvons le remercier de son implication sans faille. Deux autres personnes ont été élues cette année, Christine Spiessens et David Cali.

Cette soirée avait un caractère particulier, puisque trois personnes étaient mises à l'honneur. Tout d'abord, Mylène Garnier qui a quitté les services administratifs au cours de l'année 2010 pour rejoindre la Communauté de Communes Loire-Semène, et qui avait officié au sein du Conseil d'Administration depuis la création de l'association ; un très joli bouquet exotique lui a été offert. Ensuite, Marie-Noëlle Grangette, en retraite depuis le 17 décembre dernier, et Monique Quiblier, qui va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2011, ont reçu un chèque-cadeau. L'assemblée s'est terminée par une dégustation de galette.



Journée de sensibilisation pour nos futurs conducteurs

Dans le cadre de l'apprentissage de la conduite accompagnée, deux séances pédagogiques sont proposées à nos futurs conducteurs. Alain Mathevet a réuni samedi 24 octobre, une vingtaine de jeunes candidats et leurs accompagnants, autour de Michel PITAVAL président de l'Association Agir pour les Victimes de la Route (AAVR).

Victime de deux accidents en tant que conducteur non-responsable, Michel Pitaval, a malheureusement été mis en retraite pour invalidité dès l'âge de 38 ans, après de nombreuses années de souffrance et de batailles judiciaires.

Cet ancien enseignant, directeur d'école primaire, a fait passer un message fort sur l'usage de produits stupéfiants, tels que cannabis, L.S.D., cocaïne, amphétamines, héroïne, G.H.B., etc...

Il a insisté sur les troubles du comportement produits par ces substances et sur la responsabilité du conducteur.

C'est en tant que président de l'association, mais aussi en tant qu'enquêteur ECPA (Enquête Comprendre Pour Agir) et IDSR (Intervenant Départemental pour la Sécurité Routière), qu'il a été écouté.

Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 13 % de la population française et 26 % des tués sur la route. Alcool, stupéfiants, médicaments, vitesse.... Autant de facteurs aggravants lorsque l'on est au volant.



Campagne d'éclairage

Le 16 octobre, la caisse locale de Groupama a organisé, sur la place Marie Louise Déguillaume, sa campagne annuelle de vérification et de réglage des éclairages de voitures.

Dès le samedi matin, les bénévoles de cette caisse locale, assistés de Serge Mirandon, garagiste aux Champs de Berre à Saint Just Malmont, ont accueilli les automobilistes.

Cette opération de vérification était ouverte à tous. Près de 69 automobilistes, intéressés par cet événement, ont pu apprécier la qualité des interventions. Serge Mirandon et les administrateurs de Groupama, tous très conviviaux, engageaient la conversation autour d'une tasse de café.

A la mi-journée, les élus, les organisateurs et les pompiers, qui participaient également à cette campagne, se sont retrouvés autour d'un apéritif offert par Groupama.

La municipalité remercie le président de la caisse locale de Groupama, Mr Jean Fauvet, pour cette initiative et le choix de notre commune, ainsi que toutes les personnes présentes sur le stand.



Remise de médailles chez SATAB

Vendredi 26 novembre, avait lieu, à la salle polyvalente, la cérémonie de remise de médailles au personnel de la société SATAB (secteur ruban et décoration).

En présence des dirigeants de l'entreprise, Monsieur Nicolas Brunon et Monsieur David Pignol, respectivement président et directeur général, ainsi que de Monsieur et Madame Jacques Brunon, du Maire Frédéric Girodet accompagné de sa première adjointe, 41 personnes ont été récompensées : 19 médailles d' « Argent » pour 20 ans de travail, 14 médailles « Vermeil » pour 30 ans de travail, 7 médailles d' « Or » pour 35 ans de travail et enfin une médaille « Grand Or » remise à Monsieur Jean Rasclé pour 40 ans de présence dans l'entreprise.

C'est avec beaucoup d'émotion et de souvenirs que Maguy Foulter a évoqué « son entreprise », dans laquelle elle a réalisé l'intégralité de sa carrière professionnelle, soit 42 ans.

Cette soirée donna lieu à de sympathiques moments de retrouvailles et anecdotes entre tous les participants et dirigeants, en dehors de leur cadre de travail.

La cérémonie se poursuivait autour d'un buffet dînatoire et d'une animation musicale organisés par le comité d'entreprise, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Le primeur fait peau neuve

Nathalie et Christophe Broussard ont présenté le 15 octobre dernier, leur espace de vente totalement « relooké », à leurs amis, leurs collègues commerçants et aux élus.

Nos deux jeunes commerçants qui cultivent la fibre « développement durable » étaient très fiers de commenter les aménagements effectués : façade en bois et en pierres, éclairage plus performant et moins gourmand en énergie, surface de vente accueillante et optimisée.

Le dynamisme des commerçants du centre bourg, la qualité et le choix des produits proposés alliés à la fidélité de la clientèle sont autant de paramètres qui mettent en évidence une commune attractive, vivante et animée.



LA COMPÉTENCE DU SPANC CONFIEE AU S.E.L.L.

La loi sur l'eau du 3 Janvier 1992 oblige les communes à mettre en place à compter du 1^{er} Janvier 2006, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le 1^{er} Janvier 2010 le Syndicat des Eaux Loire Lignon crée son propre Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Afin de mutualiser les moyens humains et matériels, plusieurs communes et communautés de communes, se sont regroupées autour du SPANC et du Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL)

Les communes de la Communauté de communes des Marches du Velay Les communes de la Communauté de communes de Loire Semène Les communes de la Communauté de communes du Pays de Montfaucon La commune de Bas-en-Basset La commune de Malvalette	} adhèrent au SELL pour la compétence SPANC
---	---



LES MISSIONS DU SPANC

Le SPANC est un organisme de contrôle des assainissements autonomes, au service des communes.

Les agents du SPANC contrôlent :

- Les assainissements non collectifs existants. Le territoire du SELL en compte environ 5600
- Les assainissements non collectifs qui se créent ou qui se réhabilitent sur l'ensemble de son territoire.

A noter, qu'un bon dimensionnement de l'assainissement non collectif et un bon entretien des ouvrages (bac dégraisseur, pré-filtre, fosse..) permettent d'allonger la durée de vie de l'assainissement non collectif.

LA MISE EN PLACE DE CETTE MISSION

- Tout d'abord pour les installations existantes, le SPANC envoie un courrier à chaque propriétaire en lui fixant un rendez vous. En cas d'indisponibilité, il est possible de contacter le service pour le modifier.
Lors de ce contrôle l'agent fait un état des lieux de cet assainissement autonome et mesure la hauteur de boue de la fosse. Ceci permet à l'utilisateur de savoir s'il doit vidanger ou attendre sachant que celle-ci doit être vidangée lorsque la hauteur de boue est supérieure à 50% de la hauteur totale de la fosse. C'est le contrôle de l'existant ou diagnostic.
- Chaque personne qui souhaite installer un assainissement non collectif doit déposer une demande d'installation d'Assainissement Non Collectif
 - soit au SELL 19 Route de Monistrol à Sainte Sigolène dans le cas d'une réhabilitation.
 - soit à la Mairie en même temps que le dépôt du permis de construire.

Le SPANC étudie le projet et le valide : c'est le contrôle de conception.

Un agent effectue un contrôle avant remblaiement des travaux : c'est le contrôle de réalisation.



LES TARIFS 2010

Le SPANC est soumis aux règles comptables des services publics à caractère industriel et commercial. De ce fait, il doit s'équilibrer en recette et en dépense et être financé uniquement par la redevance des usagers.

- Contrôle de l'existant 145 €
- Contrôle de conception 80 €
- Contrôle de réalisation 65 €

Les tarifs 2011 ont été décidés au Comité Syndical de Décembre 2010. Le contrôle de réalisation passera à 85 €.

Selon la loi, la périodicité des contrôles peut varier de 4 à 8 ans. Le SPANC du SELL a choisi la périodicité la plus longue à savoir 8 ans.

LE SPANC SUR SAINT-JUST-MALMONT

Cette année nous avons effectué des contrôles sur les secteurs de : Toulin, Talatay, les Gouttes et du Pont de la Faye.

En 2011, les agents du SPANC devraient intervenir sur les secteurs suivants : la Roche, le Pont de la Faye et le lotissement de la Côte.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au :

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

19 Route de Monistrol
43600 SAINTE SIGOLENE
Tél : 04 71 61 22 97
Mail : sell-spanc@orange.fr



État civil

Naissances (11)

VINSON Louis, né le 1er octobre 2010 – Z.A. Champs de Berre
VERILHAC Ilhan, né le 1er octobre 2010 – 20 Route de Jonzieux
VERILHAC Aylina, née le 1er octobre 2010 – 20 Route de Jonzieux
BINON Ambre, née le 10 octobre 2010 – 44 Rue Nationale
PROVENZANO Noémie, née le 22 octobre 2010 – Allée de la Pierre Brune, Malmont
CHERVIER Landry, née le 30 octobre 2010 – 66 Rue Nationale
FERRAPIE Lénais, née le 8 novembre 2010 – Le Play
LE ROCH Celine, née le 12 novembre 2010 – Riopaille
CHAMBERT-TARDY Camille, née le 13 novembre 2010 – 34 Lot. Côte-Vieille
BAYLE Ludivine, née le 1er décembre 2010 – 9 Rue des Frères
CORTES Alicia, née le 2 décembre 2010 – 3 Rue de la Tour
LENORMAND Corentin, né le 11 décembre 2010 – Allée du Grand Garay, Malmont
MIALON Lény, né le 21 décembre 2010 – 1 Allée des Bouleaux, Le Sarret
PAULETThéo, né le 2 janvier 2011 – 52 Allée des Pins, Le Sarret

CHARROIN Noellie, née le 23 juillet 2010 – 88 Rue Nationale
Nous avons omis d'insérer ce bébé lors de la précédente édition de la trame. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Mariages (2)

Candy CONTRINO et Wilfrid CLARINARD, célébré le 16 octobre 2010
Isabelle BERNE et Marcel REY, célébré le 23 octobre 2010

Décès (8)

MARCHESIN Vittorio, décédé le 3 octobre 2010, à l'âge de 87 ans
FAURE Jean, décédé le 17 octobre 2010, à l'âge de 86 ans
DEPEYRE Marie, épouse FOULTIER, décédée le 24 octobre 2010, à l'âge de 82 ans
SZCZOTA Cécile, veuve GWIZDALA, décédée le 25 octobre 2010, à l'âge de 82 ans
PETRASZThérèse, décédée le 11 novembre 2010, à l'âge de 80 ans
RONDET Emile, décédé le 11 novembre 2010, à l'âge de 89 ans
FLEUR Marc, décédé le 18 décembre 2010, à l'âge de 47 ans
VARENNE Adrienne, veuve BONAL, décédée le 23 décembre 2010, à l'âge de 85 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les décès enregistrés dans les registres de la commune.

Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

Les élus de la liste majoritaire souhaitent à tous les saint-justaires une bonne et heureuse année 2011, pendant laquelle ils continueront à être à l'écoute et au service de la population.

A la fin de l'année 2010, les objectifs d'économies et de réduction de la dette ont été atteints. L'argent public devient rare, les élus se doivent d'utiliser au mieux chaque denier public. Nous poursuivrons donc notre politique d'économie.

Nos finances qui s'améliorent nous permettent d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme. C'est pourquoi, 2011 sera mis à profit pour lancer les études concernant l'achèvement du groupe scolaire avec la construction de l'école publique primaire au Champ du Breuil.

Cet investissement, prévu pour 2012, est cohérent avec notre politique de maîtrise des coûts de fonctionnement. De plus, cette école rassemblée sur un site unique permettra de réaliser des économies en termes de chauffage, d'électricité, de frais de personnel.

Nul doute que cette réalisation facilitera la vie des parents, fluidifiera la circulation en centre-bourg et permettra d'accueillir les enfants et les enseignants dans les meilleures conditions.

Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

« On ne voit que bien de là où l'on est » Cet adage s'applique vraiment aux élus majoritaires actuels.

Leurs pratiques sont inverses à celles qu'ils avaient lorsqu'ils étaient minoritaires.

Pour l'information, nous en avons peu sur ce qu'ils font réellement pour la gestion communale. Au 20 déc. 10, date à laquelle nous rédigeons, la plupart des infos du site internet ne sont pas mises à jour depuis mi-2009. Pas d'info sur le conseil municipal depuis le 3 juin 2010. Comment accorder du crédit à ceux qui ignorent ceux qui les ont mis en place, refusant l'objectivité, la sincérité des débats. Ils vont nous trouver une excuse, cela évite de faire face.

Sur le plan économique, ni l'euphorie maladroite de M le Maire, ni ses « gros bras » comme il le présente lui-même, n'apportent le développement espéré pour St Just Malmont.

Bref, une gestion plus d'apparence et de marché de dupe avec la Com de communes. Tout comme « le petit coin de ciel bleu » du Président de Loire Semène qui pourrait prendre soin de l'autre. Alors, (réf bulletin Loire S.) chantons des lendemains meilleurs ! Nous y croyons aussi.

En attendant le vrai ciel bleu, une meilleure météo, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur, de réussite, par le courage, la volonté de chacun plus que dans l'attente des politiques actuelles.

Bonne Année

Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

En ce début d'année, Christine GOUYET, Jean Paul FOURETS, Fabienne RICHARD et l'ensemble de l'équipe qui les entoure adressent à chacun d'entre vous leurs vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite.

Nous avons naturellement une pensée particulière pour celles et ceux qui se trouvent dans une situation personnelle ou sociale fragilisée : que 2011 ouvre espoirs et perspectives pour chacun d'entre eux.

Ce début d'année est également un moment important pour la vie municipale, puisque les budgets sont votés au cours de cette période et déterminent les principales orientations de la politique municipale. Il est dès lors essentiel de préparer le retour à une politique d'investissement plus ambitieuse autour d'un projet fédérateur.

Nous désirons également mettre à profit cette tribune pour exprimer nos inquiétudes concernant le relais émetteur exploité par un opérateur de téléphonie mobile situé à quelques mètres du centre de loisirs. Au nom du principe de précaution et face à la puissance de rayonnement accrue de ce type d'installation, il paraît urgent de trouver une solution pour que celui-ci soit déplacé.

A toutes et tous, bonne année 2011 !

Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Prochaine parution de La Trame : Mai 2011.

Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 05 avril 2011.

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis pas les associations.

robert.tournon@saintjustmalmont.fr

Un peu de civisme...

Depuis quelques années, une fâcheuse tendance à se garer n'importe où prend de plus en plus d'ampleur. Cette situation conduit à de nombreux risques : insécurité des piétons, mise en danger des écoliers qui rejoignent le restaurant scolaire, risques d'accrochages, engorgement du centre bourg...

Pourtant, l'offre de places de stationnement est suffisante à Saint-Just-Malmont, comme le démontrent ces photos prises simultanément et à quelques dizaines de mètres de distance. De plus, pendant la période hivernale, de nombreux stationnements gênants empêchent le bon déroulement des opérations de déneigement.

Devant cette situation, la gendarmerie qui effectue des rondes quotidiennes sur la Commune n'aura d'autre choix que de verbaliser les contrevenants. Avant d'en arriver à cette extrémité, la municipalité en appelle à la responsabilité et au bon sens de chacun.

De nombreux habitants se plaignent, à juste titre, de trouver devant leur porte ou sur l'espace public des déjections canines. Pourtant, la municipalité met à disposition des sacs plastiques à l'aide de distributeurs afin que les propriétaires de chiens puissent ramasser les excréments.

Les maîtres indécents sont passibles d'une amende. La tolérance qui perdurait jusqu'alors n'est plus admise et la gendarmerie a été sensibilisée également sur le sujet.

Ces désagréments ne sont pas gravissimes mais quand ils se répètent, ils finissent par devenir des nuisances et mettent à mal « le vivre ensemble ».



